



Numéro de l'acte	2015-152- SPORTGH
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015

QUESTION N°2015-152

SPORTS : Utilisation des salles du complexe gymnique par l'ULCO

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

Dans la délibération municipale N° 2012-93 du 02 juillet 2012, l'Université du Littoral bénéficiait de la mise à disposition des installations du complexe à raison de 2 fois 2 heures par semaine durant l'année universitaire (septembre à juin).

Compte-tenu des nouveaux engagements avec L'Université du Littoral, il convient d'accorder lors de l'année universitaire 2015/2016, une utilisation à titre gracieux de la salle de Trampoline et de Sports Acrobatiques (TSA) et de la salle de Gymnastique Artistique du complexe gymnique à raison de 2 séances de 2 heures par semaine (lundi et jeudi) pour la pratique gymnique des étudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS).

Il est précisé dans la nouvelle convention d'utilisation de ces locaux que l'Université du Littoral apportera son soutien à la ville d'Arques lors des manifestations sportives et/ou à la pratique sportive arquoise (aides logistiques et matérielles, encadrements, stages, enquêtes...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- d'annuler et de remplacer la délibération municipale N° 2012-93 du 02 juillet 2012, par la présente.
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant, à signer la nouvelle convention avec l'ULCO

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 29 septembre 2015

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT

Acte administratif certifié exécutoire
Après réception en Sous-Préfecture
le 01.10.15... et publication ou
notification le 01.10.15.
Madame le Maire

C. SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015**

Affiché le 30 septembre 2015

L'An Deux Mille Quinze le vingt neuf septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 23 septembre 2015, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT - Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE - James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne - Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés : Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS
Roxanne VASSEUR - PEPE ayant donné pouvoir à James MUNCK
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Christine DACY
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Guillaume BOYAVAL

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 24 présents
- 0 absent non excusé
- 5 absents excusés avec pouvoir

**Monsieur Dominique GODART
est nommé secrétaire de séance.**